



## **Mellois en Poitou soutient entreprises et associations avec une subvention de 10000€ maximum par entité**

jeudi 2 juillet 2020, par [lpe](#)

La crise sanitaire liée à la COVID-19 impacte fortement l'économie mondiale. Au niveau du territoire, la communauté de communes Mellois en Poitou est touchée par ce contexte exceptionnel. Exerçant des actions de développement économique, la communauté de communes, dans ce cadre, a la volonté d'apporter son soutien au tissu économique qui participe à l'attractivité du territoire et à l'emploi local.

Par délibération du 25 juin dernier, les élus communautaires ont donc validé la création d'un dispositif d'aides aux entreprises et associations du territoire employeuses de 10 salariés (en équivalent temps plein) maximum et touchées par la crise.

Ce dispositif consiste en un soutien à la trésorerie au travers d'une subvention dont le montant maximum est fixé à 10000€ par demandeur.

Le règlement d'intervention et le formulaire de demande d'aide sont téléchargeables sur le site internet de la communauté de communes ([www.melloisenpoitou.fr](http://www.melloisenpoitou.fr)) ou peuvent être envoyés par mail, sur simple demande à [aide-covid@melloisenpoitou.fr](mailto:aide-covid@melloisenpoitou.fr).